

Prénom :

Date :



LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La Révolution (1790 -1795)

La Révolution

En 1790, on pense que la Révolution est terminée mais le roi, **Louis XVI**, accepte très mal cette remise en cause de son autorité et il n'apprécie pas de devoir partager les pouvoirs. Il aimerait un retour à la **monarchie absolue** et, entraîné par des nobles qui ont quitté la France au moment de la **Révolution**, il tente de fuir à son tour à l'étranger en 1791.

Intercepté à **Varennes**, il est immédiatement ramené à Paris. Retranché dans le palais des Tuileries, il demande de l'aide aux princes étrangers. Le peuple l'apprend et se sent trahi. Le roi et sa famille sont alors emprisonnés le 10 août 1792.

Le 21 septembre 1792, la **Convention nationale** met fin à la royauté et proclame la **République** :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »



Mais une période de grandes violences s'installe alors en France. C'est ce qu'on appelle **la Terreur**. Tous les gens suspectés d'être contre la **Révolution** sont arrêtés et exécutés. Le roi **Louis XVI** et sa femme **Marie-Antoinette** seront eux-mêmes guillotins en 1793. Plusieurs milliers de personnes seront tuées pendant cette période sanglante.

La révolution prend réellement fin en 1795 avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement (le **Directoire**) au pouvoir.

L'héritage de la Révolution

La Révolution française de 1789 est un événement marquant de notre histoire qui a encore une grande influence sur notre société actuelle :

- L'instauration de la **République** : aujourd'hui encore la France est une République, dont le principe de base est celui de l'égalité devant la loi de tous les citoyens.



- Des **symboles**, tels que la fête nationale du 14 juillet, le drapeau tricolore ou encore la Marseillaise ont été créés pendant la Révolution.

- Les **départements** sont apparus également pendant la Révolution (pour remplacer le découpage de la France en provinces).

- Le **système métrique** actuel, répandu aujourd'hui dans le monde entier, a lui aussi été officialisé à cette époque afin de simplifier et d'unifier les mesures.

- L'instauration de l'**état civil** autorisant le mariage civil à la mairie et le divorce ont eux aussi été instaurés juste après la Révolution.